



BOYCOTT DU CTL du 21 mars PAR 3 Organisations Syndicales Sur 4
Par cette décision **LA CFDT, SOLIDAIRES ET LA CGT** expriment leur colère

Cette démarche intersyndicale entraîne une seconde convocation du CT,
durant lequel vos mandants exposeront leurs critiques et revendications à Mme Brigant

Conférence de presse le 21 mars

Solidaires Finances Publiques, la CGT, et la CFDT ont invité Ouest France, Le Télégramme, France Bleu Breiz Izel et France 3 à une conférence de presse devant le CFP de Châteaulin afin d'exposer les raisons de notre boycott.

3 médias ont répondu à notre invitation et sont venus à notre rencontre : Ouest France, Le Télégramme et France Bleu Breiz Izel.

Nous avons développé notre intervention autour de 2 axes :

- * **Dégradation du service public de proximité**, horaires d'ouvertures au public restreints
- * **Mise à mal des droits syndicaux**, pénalisant tous les agents et les usagers

En particulier, nous avons pris l'exemple de la poste, qui vient d'annoncer un nouveau service payant, dès 2018 : aide à la déclaration des revenus en ligne par des postiers !!!

Eh oui, notre administration ferme ses services de proximité, permettant ainsi à une entreprise privée de proposer un service de proximité PAYANT (avec quelle formation à la législation fiscale ?).